

# Eviter une saisie sur salaire

Par Pascal75000, le 28/08/2018 à 18:16

Bonjour,

Je règle un dette chez un huissier tout les mois depuis plus d'un an et j'ai toujours peur qu'il saisisse mes comptes ou fasse une saisie sur mon salaire. Cela est il possible ?

Merci de vos réponses.

Par Visiteur, le 28/08/2018 à 18:57

**Bonjour** 

Pourquoi ? Si vous respectez strictement le plan ?

Par **Pascal75000**, le **29/08/2018** à **07:57** 

Je respect le plan a la lettre, mais j'ai toujours peur que l'huissier change d'avis ou que son client lui demande de faire autrement

Par Visiteur, le 29/08/2018 à 11:29

C'est effectivement possible, sauf si le juge à donné son accord sur l'échelonnement.

# Par Visiteur, le 29/08/2018 à 13:00

# Bonjour

Cette dette est-elle celle que vous évoquez dans votre sujet concert la saisie sur salaire ? Vous dites par ailleurs posséder une assurance vie au profit de votre concubine, pourquoi ne pas faire un retrait pour solder ce problème qui va vous coûter beaucoup plus cher ?

#### Par Pascal75000, le 29/08/2018 à 17:37

#### Bonsoir,

L'assurance vie que je possède est une assurance que je cotise tous les mois auprès de ma banque et un capital défini est versé en cas de de ces , c'est plus un truc en cas de déces . Nous cette dette a été au début en saisie sur salaire et un jour, j'ai appris que la dette n'était plus régler car retirer de chez l'huissier . Qui lui continuer a me saisir pour solder une autre dette. Et quelques année plus tard , cette dette est revenue chez un huissier ou nous avons conclus un accord .

### Par Visiteur, le 29/08/2018 à 23:17

Si vous avez plusieurs dossiers, avez vous pensé a solliciter la BdF?

# Par Pascal75000, le 30/08/2018 à 07:08

Non , jamais , j'ai jamais osé

bon j'arrive sur ve dernier dossier et j'ai envie de le régler a l'amiable sans avoir de saisie de salaire

tout ma question de départ

#### Par Pascal75000, le 30/08/2018 à 18:06

J'aimerais éviter que l'huissier change d'avis et me saisisse sur mon salaire